

MOBILISATION CITOYENNE A FIRMINY CONTRE L'EXPULSION DE DEUX FAMILLES

CEREMONIE DE PARRAINAGE CITOYEN DE DEUX FAMILLES MENACEES D'EXPULSION

***Samedi 15 janvier 2011 à 10h
Mairie de Firminy***

MANIFESTATION

en vue d'obtenir une entrevue avec le Préfet de la Loire
en réponse à la pétition signée par plus de 2000 personnes

***Mercredi 19 janvier 2011 à partir de 12h30
devant l'entrée principale de la
Préfecture de la Loire
rue Charles de Gaulle à Saint Etienne***

CONFERENCE DE PRESSE

(présentation des deux évènements)

***Mardi 11 janvier à 18 heures
Salle François Mitterrand
40 rue Gambetta à Firminy***

Contacts Presse

Jean-François PEYRARD ☎ 06 88 76 16 78
Jacqueline GUILLAUD ☎ 06 83 20 65 90

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

Page 3	PRESENTATION ET SITUATION DES DEUX FAMILLES
Page 4	HISTORIQUE DES ACTIONS DU COMITE DE SOUTIEN
Page 5	CEREMONIE DE PARRAINAGE CITOYEN du 15 JANVIER
Page 6	INVITATION A LA MANIFESTATION DU 19 JANVIER
Page 7	Annexe 1 - PETITION ADRESSEE AU PREFET DE LA LOIRE
Page 8	Annexe 2 - ANNONCE D'UNE SOIREE-DEBAT EN DECEMBRE 2010

Comité de soutien à deux familles menacées d'expulsion à Firminy

PRESENTATION ET SITUATION DES DEUX FAMILLES

la famille ARSAKAEV

La famille Arsakaev est arrivée en France le 23 avril 2007

Elle a d'abord vécu à St Etienne dans un foyer Aralys, elle a ensuite déménagé dans un hôtel STAR à Rive de Gier jusqu'au 21 novembre 2007 depuis elle est logée par le CADA à l'immeuble Le Corbusier.

Ils ont 5 enfants

- 2 filles de 19 et 18 ans qui sont au lycée Albert Camus à Firminy
- 1 fils de 13 ans en 6ème au collège des Bruneaux
- 1 fille de 7 ans au CP à l'école du Stade
- 1 fille de 2 ans qui va en crèche à Firminy vert.

Cette famille est originaire de Tchétchénie , pays où les conflits persistent.

Monsieur Asakaev y est recherché activement.

Ses parents qui y sont restés ont été inquiétés plusieurs fois par la police.

Monsieur et Madame Arsakaev ont un fils qui a été emmené par les soldats russes à l'âge de 14 ans.

Depuis ils n'ont pas de nouvelles.

En voyant emmener son fils, Mme Arsakaev qui était enceinte a perdu un des jumeaux qu'elle attendait.

Cette femme, fragilisée par ces événements tragiques a un suivi psychologique.

Elle a déposé une demande d'étranger malade à la mairie pour jonction au dossier en Préfecture.

Après le refus de demande d'asile auprès de l'OFPPA, depuis le 15 novembre, une réponse négative sur un recours du 19 octobre les oblige à quitter l'appartement du CADA le 15 janvier.

Une requête a été envoyée à la préfecture avec des faits nouveaux notamment sur la situation de M. Arsakaev recherché par la police dans son pays.

La famille PETROVIC

Arrivée en France en mars 2010, cette famille a été logée à Firminy, via l'Accueil d'Urgence du 115, dans une chambre de l'Hôtel Abris.

Depuis le 25 décembre, ils habitent dans un appartement dont le loyer et les charges sont payés avec le soutien du **Comité de parrainage de familles demandeurs d'asile du canton de Firminy**.

Ils sont accompagnés, socialement et juridiquement par la PADA (Plate-forme d'Accueil des Demandeurs d'Asile) sur Saint-Etienne.

Ils ont 4 enfants âgés de 4, 7, 10 et 12 ans scolarisés dans des établissements scolaires à Firminy :

- 3 à l'école de La Tardive (1 en maternelle et 2 en primaire),
- 1 au collège des Bruneaux (6^{ème}).

Cette famille est originaire du Kosovo, pays où le papa est né en 1973 et dans lequel ils ne peuvent vivre après les conflits dans ce pays.

Après le refus de leur Demande d'Asile par l'OFPPA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) le 28 mai 2010, ils ont déposé un recours en juillet 2010 auprès de la CNDA (Cour Nationale de Demande d'Asile) qui reste en cours d'examen.

Malgré ce recours, ils ont reçu une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) en date du 20 novembre 2010. Cette OQTF fait l'objet d'une contestation en cours auprès du Tribunal administratif de Lyon.

Comité de soutien à deux familles menacées d'expulsion à Firminy

HISTORIQUE DES ACTIONS DU COMITE DE SOUTIEN

→ 17 novembre 2010 :

50 participants autour des 2 familles dont la situation a été signalée suite à la permanence hebdomadaire du Réseau Education Sans Frontière (RESF) où elles se sont rendu le 12/11.

Collégiens, Lycéens, Parents, Enseignants, Elus représentant la Municipalité, Membres d'Associations décident de créer un Comité de soutien aux familles ARSAKAEV et PETROVIC.

La poursuite de la scolarisation des enfants, dans 5 établissements différents de Firminy est la motivation centrale de cette décision.

L'idée d'une pétition est lancée et 2 rendez-vous donnés les 19 et 20 novembre.

→ 19 novembre 2010 :

Lancement de la pétition [ANNEXE 1] (en version papier mais aussi en ligne via le Réseau RESF) avec une centaine de participants qui, dans la foulée du Maire de Firminy, décident, par groupes (élèves, parents, enseignants, associations, églises ...) d'écrire des lettres au Préfet de la Loire, pour que les familles puissent continuer à vivre dans notre ville.

→ 20 novembre 2010 :

Présence festive et déterminée du Comité de soutien **sur le marché** :

Vente de gâteaux (collecte financière pour aider les familles, 900 € récoltés), participation d'une chorale et signature de la pétition par près de 500 citoyens sollicités notamment par de nombreux collégiens et lycéens motivés pour soutenir leurs camarades concernés.

→ 23 novembre 2010 :

Le Comité de soutien s'organise autour des 1 500 signatures de pétition déjà enregistrées.

Une entrevue sera demandée au Préfet pour une délégation de 6 personnes représentant les différents collectifs.

La question du logement est abordée car la famille Petrovic (6 personnes, dont 4 enfants) est logée dans une chambre d'hôtel de 9 m², ce qui est notamment incompatible avec la scolarisation des enfants.

D'autres actions sont envisagées pour maintenir la mobilisation.

→ 29 novembre 2010 :

Nouvelle réunion du Comité pour un point de la situation des familles avec des recours déposés par rapport à leur demande d'asile, mais aussi point sur les actions : attente suite aux contacts de la Préfecture, accord pour organiser des dons dans la perspective de financer des solutions de logement, décision d'une **soirée cinéma au Majestic** autour du Film « Les Mains en l'Air » de Romain Goupil [annexe 2].

Une nouvelle réunion, le 6 décembre, finalise la préparation de cette soirée.

→ 9 décembre 2010 :

222 entrées payantes pour le film, suivi d'une présentation de la situation des demandeurs d'asile en France puis des actions du Comité de soutien. Plusieurs personnes formalisent leur accord pour des dons financiers.

→ 14 décembre 2010 :

40 participants à une nouvelle réunion : le Préfet a informé le Maire qu'il étudiait les dossiers mais toujours pas de rendez-vous, alors que le **cap des 2 000 signatures** a été franchi.

Une piste de logement se concrétise, proposé par la paroisse catholique. La famille Petrovic pourrait y être logée, tandis que la famille Arsaev peut rester au CADA jusqu'au 15 janvier 2011.

Le principe de la création d'une Association est décidé afin d'organiser le soutien aux besoins des familles, notamment en matière de logement.

→ 20 décembre 2010 :

Assemblée Générale du « Comité de parrainage de familles demandeurs d'asile du Canton de Firminy ».

Un Conseil d'Administration de 10 membres se réunit et les statuts sont déposés en Préfecture pour la déclaration de l'Association, désormais effective. Plus de 30 personnes y ont d'ores et déjà adhéré.

La famille Petrovic quitte l'hôtel le 25 décembre pour emménager dans l'appartement qui a été meublé par les bénévoles pour les accueillir.

→ 6 janvier 2011 :

Dès le retour des vacances, le Comité de soutien est à nouveau réuni pour décider des suites à donner aux courriers reçus du Secrétaire Général de la Préfecture. Ils sont décevants par rapport aux demandes concernant les 2 familles.

2 initiatives sont spontanément décidées pour signifier la mobilisation intacte du soutien :

- **un parrainage citoyen**, en Mairie de Firminy le 15 janvier,

- **une manifestation** le mercredi 19 janvier devant la Préfecture afin d'y exiger un rendez-vous sans délai.

Comité de soutien à deux familles menacées d'expulsion à Firminy

CEREMONIE DE PARRAINAGE CITOYEN DU 15 JANVIER

Objectifs

C'est un acte militant et symbolique accompli dans la maison commune en présence du maire de la commune qui atteste l'engagement pris par de citoyens en vue :

- de permettre à la famille parrainée d'échapper à la fatalité qui voudrait qu'elle doive rester dans l'ombre et vivre dans la peur.
- d'attester publiquement que les parents et les enfants qui constituent cette famille créent réellement des liens et tissent des réseaux d'amitié au sein de notre société, en particulier dans notre commune.
- De soutenir cette famille dans ses démarches de régularisation et dans sa volonté d'intégration.
- de poser un acte de vigilance et de résistance face à une politique d'exclusion, de non-respect des personnes et de renvoi au pays.

Ce n'est pas un engagement de prise en charge matérielle, financière, de logement et juridique.

(Ce travail se réalise au sein des associations, en particulier de l'Association
"Comité de parrainage de familles demandeurs d'asile du canton de Firminy")

Concrètement

Lors de cette manifestation, le Maire (ou son représentant) accueille dans la maison commune une famille de personnes demandeurs d'asile qui lui est présentée par des citoyens de la commune.

Les parrains présents s'engagent à les soutenir dans leurs démarches de régularisation et d'intégration dans la commune et dans la république.

De son côté, au nom de la famille, les parents s'engagent à vivre les devoirs inhérents à la fraternité républicaine.

Une attestation de parrainage leur est remise.

Elle est signée par les représentants majeurs de la famille et les parrains.

Le maire atteste ces engagements.

INVITATION A LA MANIFESTATION DU 19 JANVIER

MOBILISATION

Notre action continue ! **Deux familles menacées d'expulsion à Firminy**

« Nous demandons au Préfet de la Loire de réexaminer ces décisions d'expulsions et la possibilité de régulariser la situation de ces deux familles » :

2000 personnes de Firminy ont signé la pétition et un parrainage citoyen sera officialisé en Mairie, le 15 janvier.

Afin d'être reçus et écoutés en Préfecture,
Nous avons décidé d'organiser une manifestation :

le 19 janvier 2011 à partir de 12h30
devant la Préfecture de Saint-Etienne.

*Nous n'acceptons pas de voir brisé l'avenir de ces familles.
Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la France.
Nous voulons faire respecter la France terre d'asile.
Leurs enfants doivent pouvoir poursuivre leur scolarité à Firminy.*

Le comité de soutien pour les familles.

*Co-voiturage possible à 12h 15 parking de l'ancien Leclerc à Firminy
Contact : 06 84 61 99 28 ou 06 88 76 16 78*

PETITION ADRESSEE AU PREFET DE LA LOIRE (*plus de 2000 signatures*)

Deux familles Demandeurs d'Asile de Firminy sont menacées d'expulsion par la Préfecture de la Loire.

Au total 13 personnes, dont **9 enfants scolarisés à Firminy dans 5 groupes scolaires, de la Maternelle au Lycée :**

- la famille PETROVIC, kosovar-serbe Rom, de 6 personnes dont 4 enfants , qui a dû dormir à la rue pendant plusieurs semaines avant d'être hébergée en hôtel à Firminy ;
- la famille ARKASAEV, tchéchène, de 7 personnes avec 5 enfants, hébergée depuis 2 ans au CADA du Corbusier.

Ces 2 familles ont fui la guerre et ses conséquences, la misère.

Elles sont menacées d'expulsion alors que rien n'est possible pour elles dans leurs pays d'origine.

Il est nécessaire qu'elles puissent continuer de vivre dans notre ville où elles ont construit des liens.

Il n'est pas possible d'accepter que des enfants bien intégrés dans leurs classes et la ville, qui sont devenus les copains et les copines de nos enfants et de nos élèves, qui font partie intégrante de la population de Firminy, puissent être expulsés en plein milieu de l'année scolaire pour être renvoyés vers tous les dangers.

Nous n'acceptons pas de voir ainsi brisé l'avenir de ces familles. Ce n'est pas l'idée que nous nous faisons de la France. Nous voulons faire respecter la France terre d'asile.

Nous demandons au préfet de la Loire de réexaminer ces décisions d'expulsions et la possibilité de régulariser la situation de ces deux familles.

ANNONCE D'UNE SOIREE-DEBAT EN DECEMBRE 2010

SOIREE DEBAT AU CINEMA MAJESTIC

JEUDI 9 DECEMBRE 2010 20 H 30

Film : **LES MAINS EN L'AIR**
de Romain Goupil



Avec : Linda Doudaeva, Jules Ritmanic, Louna Klanit, Jérémie Yousaf, Louka Masset,
Dramane Sarambounou, Jules Charpentier, Emma Charpentier, Valeria Bruni-Tedeschi,
Romain Goupil, Hélène Babu, Hippolyte Girardot
Durée : 90 minutes

Débat : **LE DROIT D'ASILE**

Prix des places : 6,50 €
(le bénéfice sera destiné à l'aide aux familles de Firminy menacées d'expulsion)

Merci pour votre soutien.